

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Index : états financiers

31 mars 2020

	Page
Rapport des vérificateurs	1-3
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats d'exploitation	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-14

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs du :
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière en date du 31 mars 2020, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats d'exploitation et l'état des flux de trésorerie pour l'année terminée, et d'autres renseignements explicatifs, de même qu'un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2020, ainsi que les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et du contrôle interne que la direction considère comme nécessaire pour préparer des états financiers exempts d'anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du

Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que prennent les utilisateurs de ces états financiers en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons le risque que les états financiers comportent des anomalies significatives découlant de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative découlant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou un contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin d'élaborer des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous évaluons la pertinence des normes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers du Centre, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

Ginsberg Gluzman Fage & Levitz, LLP

GINSBERG GLUZMAN FAGE & LEVITZ, LLP

Comptables professionnels agréés, experts comptables autorisés

Ottawa

Le 1 septembre 2020

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2020

	2020		2020	
ACTIF				
courant				
Encaisse	2 386 770	\$	1 951 783	\$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	349 603		300 590	
Comptes clients	754 244		602 540	
Taxes de vente recouvrables	-		42 908	
Frais payés d'avance	155 859		136 091	
	3 646 476		3 033 912	
Immobilisations (note 6)	365 163		323 336	
	4 011 639	\$	3 357 248	\$
 PASSIF				
courant				
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 918 919	\$	1 707 925	\$
Fonds détenus en fiducie (note 4)	349 603		300 590	
Revenu reporté	293 868		106 514	
Taxes de vente à payer	1 213		-	
	2 563 603		2 115 029	
Engagements				
 ACTIFS NETS				
Fonds d'exploitation	210 596		214 485	
Fonds de capital	365 163		323 336	
Fonds de réserve pour les imprévus	354 704		352 132	
Fonds de réserve pour l'Éthique dans le sport	517 573		352 266	
	1 448 036		1 242 219	
	4 011 639	\$	3 357 248	\$

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____ Directeur

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2020

	Fonds d'exploitation	Fonds de capital	Fonds de réserve pour les imprévus	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport	2020	2019
Solde - début de l'exercice	214 485 \$	323 336 \$	352 132 \$	352 266 \$	1 242 219 \$	1 028 984 \$
Revenus nets pour l'exercice	337 080	(138 178)	2 572	4 443	205 817	213 235
Achat de biens immobilisés	(180 105)	180 105	-	-	-	-
Virement interne	(160 864)	-	-	160 864	-	-
Solde - fin de l'exercice	210 596 \$	365 163 \$	354 704 \$	517 573 \$	1 448 036 \$	1 200 421 \$

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Revenus		
Sport Canada	7 259 700 \$	6 656 502 \$
Entreprises de sport éthique	2 017 636	2 130 652
Contributions du Programme canadien antidopage	376 428	288 200
Autres	146 443	68 251
Fondation Sport pur (note 7)	26 550	26 550 ¹
	<u>9 826 757</u>	<u>9 170 155</u>
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	3 240 708	3 102 688
Services de laboratoire et matériel pour les tests	2 940 258	2 559 303
Frais professionnels	782 618	715 627
Traitements et honoraires du programme	745 336	772 628
Déplacements et réunions	709 060	584 974
Bureau	341 617	328 170
Loyer	266 251	276 651
Autres (note 7)	182 695	275 508
Communications et technologie	177 538	157 157
Amortissement	138 278	89 259
Assurance	96 581	94 955
	<u>9 620 940</u>	<u>8 956 920</u>
Revenu de l'exercice	<u>205 817 \$</u>	<u>213 235 \$</u>

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Encaisse provenant (utilisée pour)		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	205 817 \$	213 235 \$
Amortissement	138 278	89 259
Comptes clients	(151 703)	86 844
Taxes de vente	44 120	(4 929)
Charges payées d'avance	(19 767)	(55 747)
Comptes fournisseurs et charges à payer	210 992	(298 766)
Revenu reporté	187 355	29 195
	<u>615 092</u>	<u>656 623</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	<u>(180 105)</u>	<u>(91 585)</u>
Augmentation de l'encaisse	434 987	(565 038)
Encaisse, début de l'exercice	<u>1 951 783</u>	<u>1 386 745</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u><u>2 386 770 \$</u></u>	<u><u>1 951 783 \$</u></u>

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

1. **Objectif de l'organisme**

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (le « Centre ») est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur les valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre assure un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur les valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a reçu le certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. **Principales conventions comptables**

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont :

Comptabilité par fonds

Fonds d'exploitation

Comptes du fonds d'exploitation pour la réalisation des programmes et les activités administratives du Centre.

Fonds de capital

Le fonds de capital indique les immobilisations du centre.

Fonds de réserve pour les imprévus

Le conseil d'administration du Centre a affecté des fonds pour différentes activités et pour aider à gérer le passif financier en cas des circonstances imprévues.

Fonds de réserve pour l'Éthique dans le sport

Le conseil d'administration du Centre a affecté des fonds pour s'assurer que les programmes dans le domaine de l'Éthique dans le sport peuvent être réalisés en cas de déficits des programmes.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

Liquidités

Les liquidités sont notamment l'encaisse, les soldes des comptes auprès des institutions financières (au net du découvert temporaire) et les instruments très liquides à court terme.

Instruments financiers

Mesure des instruments financiers

Initialement, le Centre mesure ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Par la suite, le Centre mesure tous ses actifs et passifs financiers selon le coût amorti.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés selon le coût amorti sont testés à des fins de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation existent. Le montant de toute dépréciation est comptabilisé dans les résultats nets de la période.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période pendant laquelle ils ont été engagés. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas mesurés subséquentement à la juste valeur sont rajustés en fonction des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission ou prise en charge.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Système comptable	5-10 ans
Matériel informatique	3 ans
Immeubles	10 ans
Améliorations locatives	Pour la durée du contrat de location restante
Matériel de bureau	5 ans

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

2. **Principales conventions comptables (suite)**

Comptabilisation des produits

Le Centre adopte la méthode du report pour la comptabilisation des produits. Les revenus affectés sont comptabilisés en tant que produits de l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus non affectés sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables, si les montants exigibles peuvent être estimés de manière raisonnable et s'il est raisonnablement possible de recouvrer les montants.

Les revenus pour les services du programme antidopage et les contrôles du dopage sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Conversion en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère et les soldes en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens en utilisant la méthode temporelle. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les gains et les pertes sur change sont comptabilisés dans le revenu pour l'exercice.

Services de bénévolat

Les bénévoles travaillent un grand nombre d'heures chaque année pour aider le Centre à fournir les services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur, les services des bénévoles ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

Utilisation des prévisions

La préparation d'états financiers, selon les normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants déclarés d'actifs et de passifs et la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des dépenses pendant la période visée. Ces estimations sont révisées régulièrement et si des rajustements sont nécessaires ils sont comptabilisés dans les résultats nets de la période pendant laquelle ils sont connus.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

3. Instruments financiers

Risques et concentration des risques

Le Centre est exposé à un certain nombre de risques relativement aux instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition au risque et de la concentration des risques du Centre au 31 mars 2020.

Risque de liquidité

Risque de liquidité désigne le risque que court une entité de ne pas être en mesure de respecter ses obligations relativement au passif financier. Le Centre est exposé à ce risque surtout pour les comptes fournisseurs et les charges à payer.

Risque de crédit

Risque de crédit désigne le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et cause une perte financière à l'autre partie. Le Centre est exposé à ce risque surtout pour les comptes clients. Le Centre offre du crédit à ses clients dans le cadre normal de ses activités.

Risques de change

Risque de change désigne le risque couru par une entité d'une évolution défavorable de la juste valeur ou des flux de trésorerie d'un instrument financier en raison des changements du taux de change. Le Centre n'est pas exposé au risque de change de manière significative.

4. Fonds détenus en fiducie

Le Centre administre des fonds au nom de quatre clients internationaux à des fins de coordination des contrôles du dopage. Les fonds détenus en fiducie sont réservés pour les activités liées à la coordination des contrôles du dopage pour le compte de ces clients. Ces fonds sont détenus dans des comptes bancaires distincts.

5. Marge de crédit

Le Centre détient une marge de crédit de 250 000 \$ au taux de base plus 1,65 %. Au 31 mars 2020, la marge était inutilisée.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

6. Immobilisations

	Coût		2020 Amortissement accumulé		Valeur comptable nette
Système comptable	169 159	\$	127 108	\$	42 051 \$
Matériel informatique	582 830		435 403		147 427
Meubles	217 939		65 163		152 776
Améliorations locatives	27 381		7 305		20 076
Équipements de bureau	58 376		55 543		2 833
	1 055 685	\$	690 522	\$	365 163 \$

	Coût		2020 Amortissement accumulé		Valeur comptable nette
Système comptable	169 159	\$	113 091	\$	56 068 \$
Matériel informatique	409 618		336 996		72 622
Meubles	216 687		43 337		173 350
Améliorations locatives	23 017		4 437		18 580
Équipements de bureau	57 098		54 382		2 716
	875 579	\$	552 243	\$	323 336 \$

7. Revenu reporté

Cette année, le Centre a été rémunéré pour des services et des événements prévus pour le prochain exercice financier.

8. Virement interne

Lors de la réunion du 9 juin 2019, le conseil d'administration a approuvé le versement de 75 % du solde d'ouverture du fonds d'exploitation au Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport.

9. Transactions avec des parties liées et solde

Les membres du conseil d'administration du Centre sont aussi membres de la Fondation Sport pur (la « Fondation »).

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

9. Transactions avec des parties liées et solde (suite)

Pendant l'exercice, le Centre a comptabilisé des revenus de 26 550 \$ (2019 – 26 550 \$) provenant de la Fondation pour les services de gestion de projet et le soutien administratif. Le Centre a remboursé la Fondation à hauteur de 13 170 \$ (2019 – 50 000 \$), mais aucun paiement n'a été fait pour les programmes de cette dernière (2019 – 10 000 \$). Ces transactions sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu par les parties liées.

Une somme provenant de la Fondation de 14 524\$ (2019 – néant \$) est incluse dans les comptes débiteurs.

Aucun solde n'est inclus dans les comptes fournisseurs pour la Fondation (2019 – 50 100 \$).

10. Engagements

Qui plus est, le Centre est lié à ses locaux par un contrat de location-exploitation qui prend fin le 28 février 2028. Figure ci-dessous un calendrier des futurs paiements annuels de loyer de base et de frais d'exploitation estimatifs.

2021	297 137	
2022	297 137	
2023	297 137	
2024	297 137	
2025	297 137	
Années subséquentes	866 650	
	<u>2 352 335 \$</u>	

Le Centre a conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire de l'INRS), qui prévoit également une contribution annuelle aux projets de recherche et l'acquisition d'instruments analytiques et de matériel, prenant fin le 1 avril 2021. Les paiements exigés à l'exercice 2021 totalisent 1 815 000 \$.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

11. Événement ultérieur – COVID-19

La pandémie de COVID-19 a bouleversé l'activité économique mondiale et pourrait empêcher le Centre, ses bailleurs de fonds, ses fournisseurs et ses autres partenaires d'exercer leurs activités courantes pendant une période indéterminée.

À l'heure actuelle, il est impossible d'évaluer les répercussions de la COVID-19 sur nos activités, mais la propagation continue du virus et les mesures prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pourraient nuire au Centre, à sa situation financière et à sa capacité d'offrir des services.

L'incidence de la pandémie dépendra de l'évolution future de la situation, qui, pour le moment, est impossible à prédire. Il faudra notamment surveiller la propagation du virus et les mesures gouvernementales.